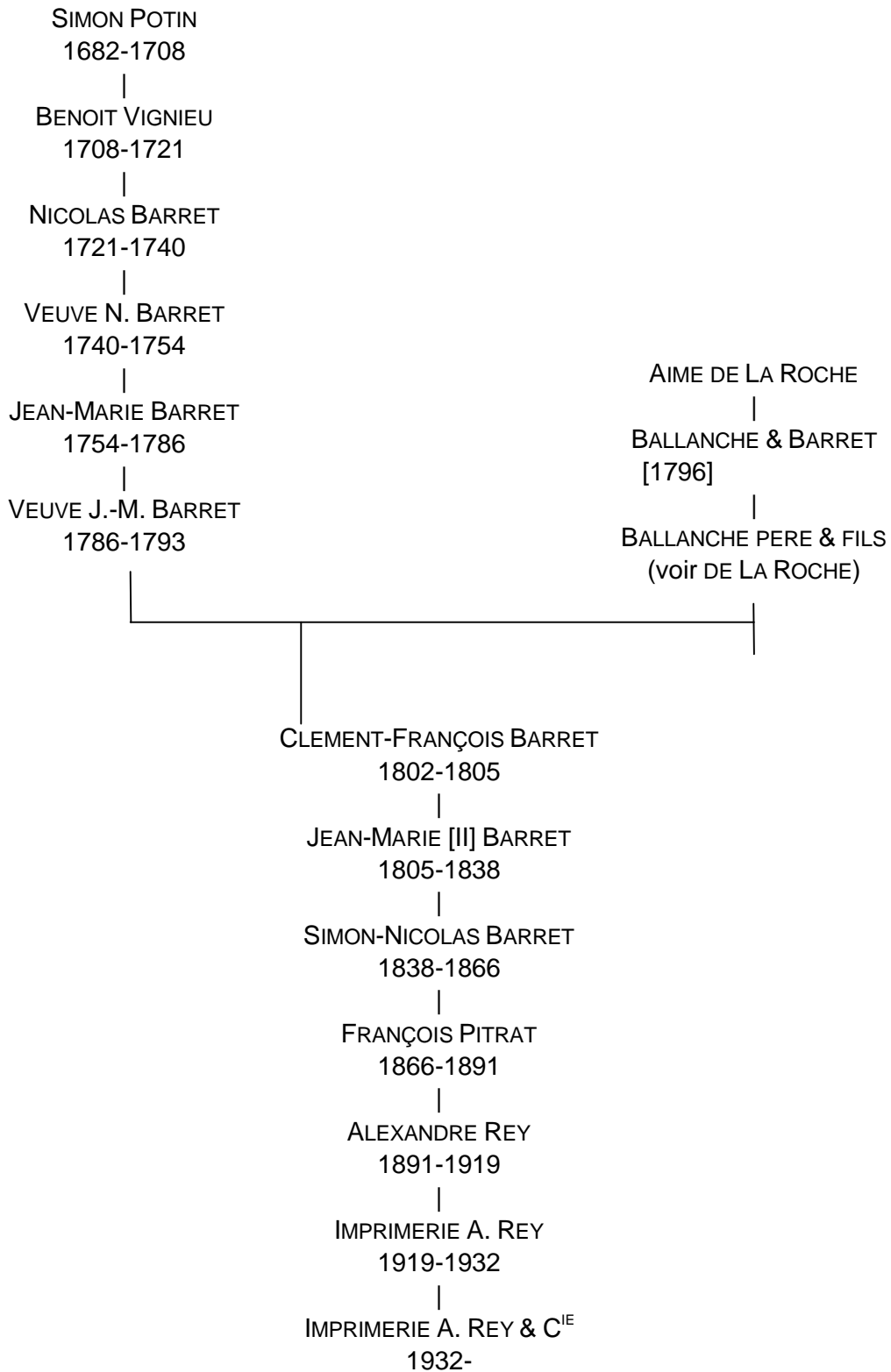
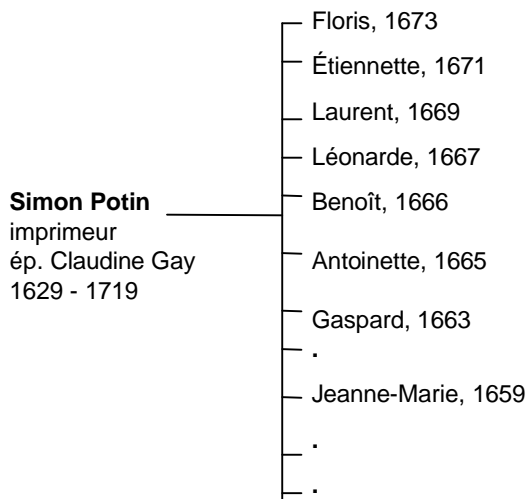


SIMON POTIN — IMPRIMERIE A. REY
1682 1947





SIMON POTIN, rue Bellecordière (1682-1708).

Né en 1629-1630, d'après son acte de décès.

« Le 17 [décembre 1719] jay enterr: dans Leglise Simon Potin m^e imprimeur agé de 89 ans... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 154, f° 113.)

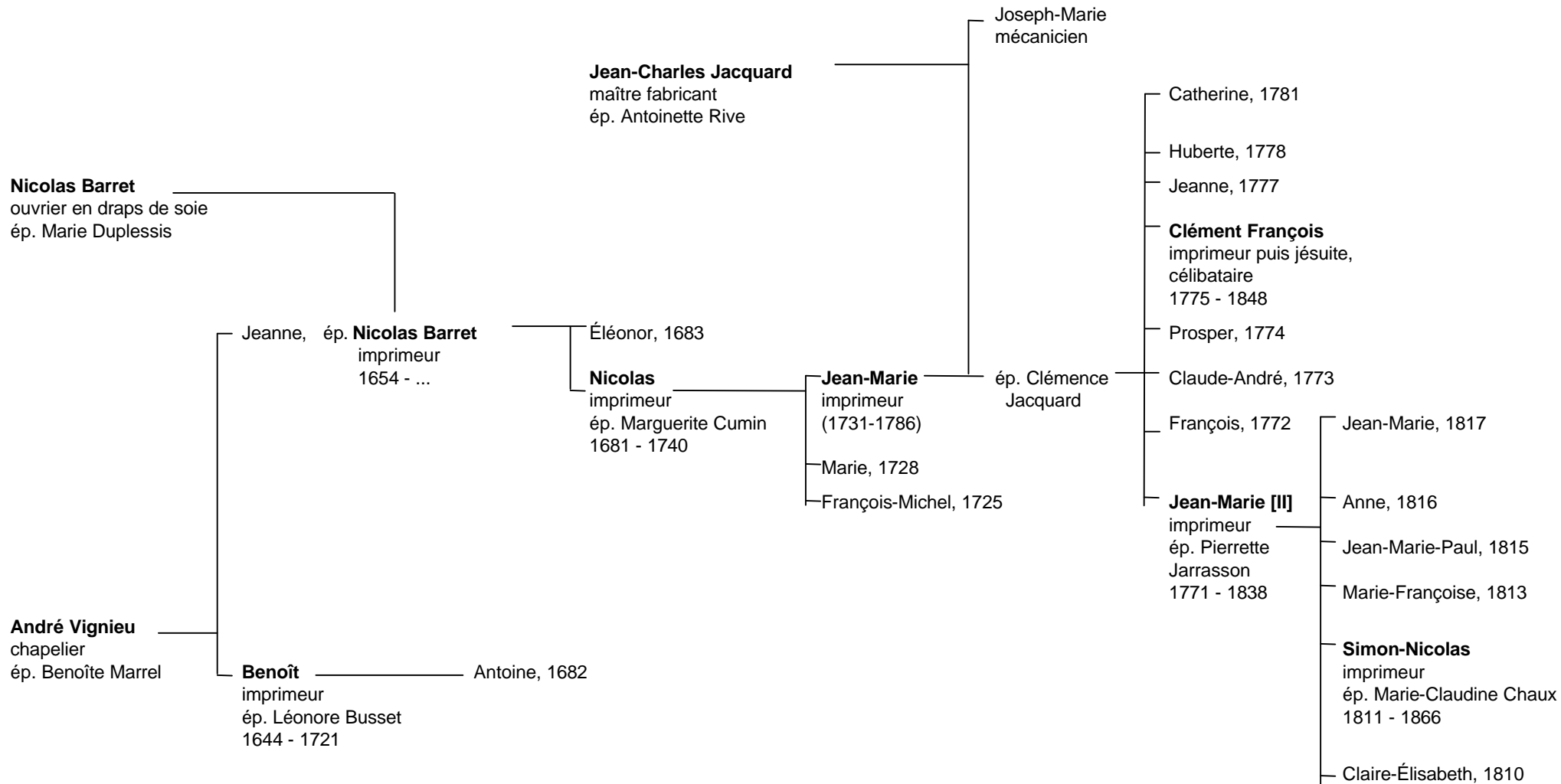
BENOIT VIGNIEU, rue Bellecordière (1708-1721).¹

« Ledit jour [23 décembre 1644], jay baptisé Benoist, fils d'André Vignieu, chapelier, et de Benoiste Marrel sa femme... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 27, f° 62.)

« Ledit [4 octobre 1721] jay enterré dans Leglise benoit vignieu m^d imprimeur, agé de 78 ans, pnt nicolas barret dud. art, son neveu ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 155, f° 163.)



NICOLAS BARRET, rue Bellecordière (1721-1737).

« Ledit jour [13 novembre 1681] iai baptisé nicolas né le 13^e dudit fils de nicolas barret imprimeur et de jeanne vignieu sa femme... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 41, f° 203.)

« Nicolas Barret sexagénaire, imprimeur, mort hier muni des Sacremens, a été inhumé au cimetiere de la paroisse de sainte Croix ce jourdhuy dix de novembre mil sept cent quarante... ».

(Arch. Lyon, Sainte-Croix, reg. 419, n° 275.)

NICOLAS BARRET, rue Thomassin (1737-1740).

MARGUERITE CUMIN, VVE BARRET, rue Thomassin (1740-1754).

JEAN-MARIE BARRET, rue Thomassin (1754-1757).

Le dit [18 novembre 1731] jaj baptisé jean marie, né d'hier, fils de Nicolas Barret m^e libraire imprimeur, et de Marguerite Cumin sa femme... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 78, f° 152.)

« Le vingt huit juin [1786], jai enterré en seconde procession, s^r Jean marie Barret, imprimeur libraire, décédé hier, âgé de cinquante cinq ans... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 214, f° 120.)

JEAN-MARIE BARRET, quai de Retz, maison Paradis (1757-1786).

CLEMENCE JACQUARD, VVE BARRET, quai de Retz (1786-1793).

(Voir A. de La Roche.)

CLEMENT-FRANÇOIS BARRET, place des Terreaux, 20 (1802-1805).

« Le vingt huit septembre [1775] jai baptisé Clément françois, né hier, fils de Jean-Marie Barret, Imprimeur Libraire, et de M^{lle} Clémence Jacquard²... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 122, f° 191.)

« Des registres de l'État Civil de la Ville de Grenoble il appert que Clément Barret, prêtre, âgé d'environ 72 ans, natif de Lyon (Rhône)..., est décédé à Grenoble, place des Tilleuls 5, le 15 avril 1848 (à 4h30) ».

(Arch. Grenoble, Décès 1848.)

JEAN-MARIE [II] BARRET, place des Terreaux, 20 (1805-1838).

« Le 27 may [1771] j'ai baptisé Jean Marie né aujourd'hui, fils de Jean-Marie Barret imprimeur libraire, et de Clémence Jaccord [Jacquard] son épouse. Parrain sieur Jean Charles Jacquard maître fabricant. Marraine demoiselle Marguerite Cumin veuve de Nicolas Barret, imprimeur libraire... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, Naissances 1771, f° 63 v°.)

« L'an 1838, le 25 février... sont comparus Simon Barret, âgé de 26 ans, imprimeur libraire place des Terreaux 20, et Jean Jarrasson 67 ans, rentier place Bellecour 20..., lesquels ont déclaré que Jean-Marie Barret, âgé de 66 ans, natif de Lyon, imprimeur libraire demeurant à Lyon place des Terreaux 20, époux de Pierrette

Jarrason, père du premier comparant..., est décédé ce matin... ».

(Arch. Lyon, Décès, 1838, n° 916.)

SIMON-NICOLAS BARRET, place des Terreaux, 5 (1838-1847).

« Le 2 septembre 1811..., a comparu Jean-Marie Barret, imprimeur, demeurant à Lyon, Place des Terreaux n°10, lequel a présenté un enfant mâle né ce matin... de lui comparant et de M^{lle} Pierrette Jarrason son épouse, auquel enfant on a donné les prénoms de Simon Nicolas... ».

(Arch. Lyon, Naissances, 1811, n° 2958.)

« L'an 1866, et le 23 novembre..., lesquels nous ont déclaré que M. Simon Nicolas Barret, imprimeur, demeurant à Lyon, où il est né, époux de Marie Claudine Chaux, âgé de 55 ans, est décédé aujourd'hui..., dans sa maison de campagne à Saint-Cyr... ».

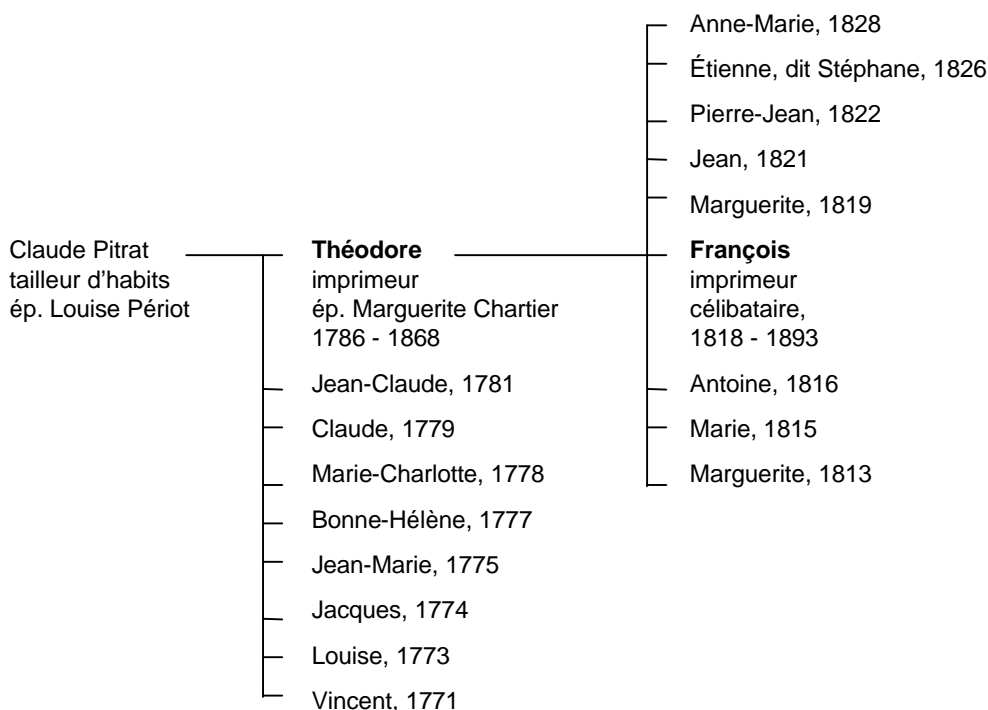
(Arch. Lyon, Saint-Cyr, Décès, 1866, n° 34.)

S.-N. BARRET, rue Pizay, 11 et rue Lafont, 8 (1847-1860).

S.-N. BARRET, rue des Forces, 3 (1860-1862).

S.-N. BARRET, rue Gentil, 4 (1862-1866).

FRANÇOIS PITRAT AINE, rue Gentil, 4 (1866-1891).



« Le 8 janvier 1818..., a comparu Théodore Pitrat, imprimeur libraire, demeurant à Lyon, rue du Peyrat 30..., lequel a présenté un enfant mâle né ce matin... de lui comparant et de demoiselle Marguerite Charretier son épouse, auquel enfant on a donné le nom de François... ».

(Arch. Lyon, Naissances, 1818, n° 78.)

« L'an 1893 et le 11 octobre, à 3 h du soir,... lesquels ont déclaré que François Pitrat, rentier, âgé de 75 ans demeurant en cette commune, à la Pussetière, célibataire, né à Lyon le 6 [8] janvier 1818, fils de Théodore et de Marguerite Chartier, est décédé ce matin... ».

(Arch. La Tour de Salvagny, Décès, 1893, n° 12.)

ALEXANDRE REY, rue Gentil, 4 (1891-1898).

« Le 23 septembre 1854... a comparu Joseph Rey âgé de 53 ans imprimeur demeurant rue Saint-Côme 2, lequel a présenté un enfant mâle né aujourd'hui..., de lui comparant et de Marie Vermorel son épouse, auquel enfant on a donné les prénoms Alexandre Joseph... ».

(Arch. Lyon, Naissances, 1854, n° 1049.)

« Le 24 décembre 1921 à quatre heures, est décédé en son domicile 24 bis rue Vaubecour, Alexandre Joseph Rey, né à Lyon le 23 septembre 1854, imprimeur, chevalier de la Légion d'Honneur, célibataire, fils de Joseph et de Marie Rose Vermorel, époux décédés... ».

(Arch. Lyon, Décès, 2^e arrt. 1921, n° 2997.)

Joseph Rey
ép. Marie-Thérèse Faure

Joseph
imprimeur
ép. Marie Vermorel
1801 - 1880

Alexandre-Joseph
imprimeur
célibataire,
1854 - 1921

IMPRIMERIE A. REY ET C^{IE}, Rue Gentil, 4, A. REY GERANT (1898-1911).

« Société en commandite par actions au capital de 360 000 francs, divisé en 720 actions de 500 francs. Bernard notaire. »

(*Moniteur judiciaire*, 7-8 octobre 1898.)

SOCIETE ANONYME DE L'IMPRIMERIE A. REY, rue Gentil 4, A. Rey directeur (1911-1919).

« Société anonyme au capital de 360 000 francs, divisé en 720 actions de 500 francs. Bernard notaire. ».

(*Gazette judiciaire*.)

SOCIETE ANONYME DE L'IMPRIMERIE A. REY, rue Gentil, 4, O. Théodore directeur (1919-1932...).

SOCIETE ANONYME DE L'IMPRIMERIE A. REY, rue Gentil, 4, Audras, directeur (19..-194.).

L'atelier de Simon Potin dut être d'assez mince importance et n'a laissé nul souvenir sinon que, en 1687, Potin fut désigné pour participer à l'élection des officiers

municipaux.

Benoît Vignieu, qui lui succéda en 1708, était allié aux Barret, de qui les descendants atteignirent le milieu du dix-neuvième siècle (1866).

Les libraires les plus honnêtes du dix-septième siècle, comme d'ailleurs ceux de la période qui suivit, se livrèrent à l'industrie coupable de la contrefaçon. Vignieu n'y manqua pas lui-même : en 1708 — il était à peine établi pour son propre compte — l'autorité chargée de procéder à l'enquête qui précéda la législation de 1712 se présenta dans « l'ouvroir » de Vignieu, « ancien compagnon imprimeur à qui, jusqu'à présent l'on a toléré l'usage de son imprimerie, quoique non compris dans le Nombre des dix-huit maîtres Imprimeurs portés par les règlements ». Les enquêteurs représentèrent à Vignieu que, « n'étant pas reçu maître, il ne pouvoit pas avoir une imprimerie ouverte ». Mais Vignieu fit observer que, en raison de certaine procédure antérieure, « il ne devoit pas Estre privé de la maîtrise, la communauté l'ayant recoyneû Maître par la reception des droits de maîtrise... ». Acte fut donné à Vignieu de ses « remonstrances », mais on lui ordonna néanmoins « de faire cesser le travail dans son ouvroir », toutefois « sans déplacement de presses et caractères, jusqu'à ce qu'autrement en ayt été ordonné ».

La même année 1708,³ la chambre syndicale est appelée encore à opérer une perquisition dans l'atelier de Vignieu, mais la porte en est close et le commissaire est réduit à parlementer pendant un quart d'heure avec le neveu de Vignieu, Nicolas Barret, qui « lui répond d'une fenêtre » : un quart d'heure pendant lequel le commissaire put voir, à travers le vitrage, enlever précipitamment une forme « de dessous la presse ».

Assigné quelques jours plus tard⁴ pour avoir à répondre de cette infraction aux règlements, qui défendent de « tenir les imprimeries fermées par derrière », Vignieu explique qu'il n'est pas habituel que sa porte soit fermée, mais que, lorsqu'il « n'y est pas » — ce qui était le cas lors de la visite du commissaire —, ses ouvriers prenant leurs repas « dans une chambre beaucoup éloignée », ceux-ci sont obligés de tenir l'huis clos, « de crainte d'être volés ». Vignieu se défend, d'ailleurs, de ne jamais imprimer de livres défendus, ni de contrefaire des livres « de privilège », et il explique que la « forme » que le commissaire a vu enlever ne pouvait être qu'un monitoire, ou *La Conduite de l'Éternité*.

Cependant, on fit observer à Vignieu qu'en somme « il n'était pas du nombre des dix-huit ». « Sans doute, répond-il, mais je suis fort âgé ; j'ai depuis trente ans la charge d'un fonds d'imprimerie, et l'on ne doit pas m'inquiéter ». Bon enfant, le magistrat constate que, en effet, plusieurs maîtres actuels ont travaillé chez Vignieu comme compagnons, et on ne l'« inquiète » pas davantage.

Mais cette mansuétude n'empêcha point que, trois ans plus tard, la Chambre syndicale [n']insistât pour que Benoît Vignieu fût déchu de sa maîtrise, et que celui-ci n'en fût privé, en effet, par l'arrêt du 25 janvier 1712 ; mais, les arrêts !...

Vignieu exerça son état pendant neuf ans encore. Au moment de sa mort, en 1721, son atelier fut repris par son neveu Nicolas Barret qui, depuis longtemps déjà, le dirigeait.

Barret appartenait à une très ancienne famille d'imprimeurs lyonnais dont l'origine remontait au seizième siècle, simples compagnons, sans doute puisque Baudrier n'en

fait point mention. Cependant, l'un d'eux, Claude, qui demeurait rue Thomassin, exerçait sous l'enseigne de *la Ceinture* ; aussi ai-je peu de confiance dans la paternité que j'ai cru pouvoir donner à Nicolas Barret.

Bien que cette imprimerie des Barret du dix-huitième siècle n'ait de rapport avec l'imprimerie des Barret du dix-neuvième que par une communauté de famille, je les ai réunies ici sous le même titre parce que, n'eût été la faille douloureuse de la Révolution, les Barret d'après 1800 n'eussent pas manqué d'être les successeurs des premiers : ils n'en furent que les descendants.

Fils d'autre Nicolas Barret aussi imprimeur, Nicolas II Barret neveu succéda à son oncle en 1721 rue Bellecordière. Ce fut tout d'abord une fort petite imprimerie qui ne prit de l'importance qu'avec Jean-Marie Barret, fils de Nicolas.

C'est en 1754 que Jean-Marie Barret — sa mère, Marguerite Cumin, ayant démissionné en sa faveur — s'avise de devenir imprimeur en titre. Le 18 mars, il introduit l'instance habituelle par-devant le prévôt des marchands, qui renvoie la cause au procureur de la police. Le procureur du roi a pris ses informations ; il sait que Jean-Marie Barret est « de bonne vie et mœurs », qu'il « a été ondoyé et qu'il a fait sa première communion ». Monsieur le procureur du roi donne son consentement.⁵

Le 18 octobre 1754,⁶ Jean-Marie Barret est installé dans ses fonctions ; il devient adjoint au syndic de sa corporation de 1761 à 1765, et le devint à nouveau en 1783, 1784 et 1785.

Jean-Marie Barret imprima et édita fréquemment de bons livres. Il eut à se défendre, ou plutôt à actionner, à propos d'une édition de *l'Imitation de Jésus-Christ* de De Beuil dont il avait le privilège et qui avait été contrefaite par Guillaume Desprez, imprimeur du roi à Paris. Barret gagna son procès.

Il avait annexé à son imprimerie une fonderie de caractères, et c'est là sans doute que le frère de sa femme, Joseph-Marie Jacquard [voir ce nom], le grand mécanicien de la Fabrique, fit son apprentissage.

En 1793, sept ans après la mort du chef, un violent incendie détruisit de fond en comble imprimerie et fonderie. Clémence Jacquard, la veuve de Jean-Marie Barret, demanda bien qu'il lui fût permis de recueillir dans les décombres le plomb fondu qui s'y trouvait, mais l'administration révolutionnaire le lui refusa tout net.

Et là finit la première imprimerie des Barret.

Trois ans plus tard, l'un des fils de Jean-Marie Barret, Clément-François, s'associait avec Hugues-Jean Ballanche pour reprendre au sans-culotte Destéfanis l'imprimerie qui, des mains d'Aimé de La Roche, avait passé, en 1792, dans celles de son petit-fils Aimé Vatar puis au beau-père de ce dernier, Charles-François Millanois. Et ce fut la deuxième imprimerie des Barret.

Quant à la troisième, en voici l'histoire :

On verra ailleurs (voir A. de La Roche) qu'en 1802, à la suite de dissentiments qui s'étaient élevés entre Ballanche et son associé Clément Barret, leur société s'était trouvée dissoute. Barret avait quitté les halles de la Grenette, mais il n'était pas allé bien loin. Tout aussitôt il s'était installé dans l'un des rez-de-chaussée du Palais des Dames de Saint-Pierre, au numéro 20 de la place des Terreaux. Y entraîna-t-il une partie de la belle clientèle de la maison Ballanche ? C'est fort possible.

Barret recommença là une nouvelle carrière d'imprimeur, mais celle-ci devait être

fort courte.

Quelle fut la raison qui, en 1805, décida Clément Barret à abandonner son industrie ? Celle surtout qui l'incita un peu plus tard à entrer dans les ordres ? Aucun document jusqu'ici ne nous renseigne. Le fait est qu'à ce moment il céda l'atelier à son frère aîné, Jean-Marie qui, sans doute, y travaillait déjà. Quant à lui, il se fit jésuite : en 1837, il était bibliothécaire de la maison de l'Ordre, à Aix-en-Provence ; en 1840, il remplissait les mêmes fonctions à Notre-Dame d'Ay en Ardèche ; en 1841, il était de nouveau à Aix ; en 1842, de nouveau à Notre-Dame d'Ay ; en 1844, à Grenoble ; en 1846, à Dole ; et il mourut dans la maison de Grenoble, place des Tilleuls, en 1848.

L'œuvre typographique de Clément Barret est nécessairement fort peu nombreuse, mais j'en cite une édition rarissime du *Dictionnaire du mauvais langage*, de Molard, qu'il imprima en 1805. Il eut cependant, dans sa très courte carrière typographique, pendant qu'il exerça seul, le temps de fonder un journal, ce suprême objectif de tout imprimeur, en cette période encore troublée qui suivit la Révolution : « Le désir de procurer aux habitants de cette ville et des lieux circonvoisins un journal intéressant et peu coûteux, écrit-il, dans un avis préalable, nous a déterminés à réunir deux entreprises de ce genre, formées, l'une depuis une année, l'autre depuis trois mois. Nous publierons à ce sujet un prospectus détaillé, dans lequel nous ferons connaître tous les avantages du nouvel établissement et de la réunion des moyens employés jusqu'à présent pour les deux entreprises dont il est question, c'est-à-dire pour le journal intitulé *Nouvelles de Paris et de Lyon* et pour celui intitulé *Journal de Lyon ou Esprit des journaux français* ».

Ainsi naquit le *Journal de Lyon, nouvelles de la France et de l'Étranger*, dont le premier numéro parut le 8 décembre 1803. Il continuait sans interruption le *Journal de Lyon* de Pelzin et Drevon. Sa carrière fut fort courte : le 2 février 1804, Barret annonçait que, « forcés par un concours de circonstances de supprimer ce journal », les éditeurs invitaient leurs abonnés à « souscrire un arrangement qu'ils ont fait avec MM. Ballanche père et fils, propriétaires du *Bulletin de Lyon*, pour fournir cette feuille, à dater du 18 [février], à la place de celle qui était supprimée ».

C'est un peu plus tard que Clément Barret cessa son exercice. Jean-Marie, son frère aîné, dès lors établi au palais Saint-Pierre, y commença sa brillante carrière : si, en effet, les impressions de Clément Barret sont fort rares, celles de son frère Jean-Marie, qui travailla jusqu'en 1838, sont au contraire extrêmement nombreuses, et quelques-unes fort importantes. L'Académie de Lyon qui, à la naissance de ses annales, en 1803, s'était adressée successivement à tous les imprimeurs de la ville et avait confié à chacun d'eux un volume annuel, finit par favoriser tout à fait l'officine de Jean-Marie Barret, et en fin de compte y resta : elle y est encore, en dépit de tout.

La Société d'agriculture qui, en 1806, avait confié l'exécution de ses publications à cette imprimerie, ne la quitta plus jamais.

L'atelier de Barret se trouvait être dès lors l'un des plus importants de Lyon. Il occupait en 1810 quatre presses, dont deux étaient en continuelle activité. Son personnel se composait d'un prote, quatre pressiers, un chef compositeur et trois ouvriers typographes, et enfin une domestique assembleuse. Nul doute qu'en 1820, par exemple, il ne se fût développé, tant grand est le nombre des impressions qui sortirent à ce moment de cette imprimerie.

Jean-Marie Barret demeura jusqu'au moment de sa mort dans les rez-de-chaussée du palais Saint-Pierre, imprimant, sinon de fort beaux livres, du moins de fort nombreux. Après son décès, sa veuve, Pierrette Jarrasson, continua en [son] nom l'industrie, sous la direction effective de son fils Simon, encore tout jeune. Six ans plus tard, la veuve de Jean-Marie Barret mourait à son tour.

Trop à l'étroit sans doute dans les boutiques du vieux palais des Nonnains, Simon Barret dut songer bientôt à les quitter. En 1847, il transféra ses ateliers au numéro 11 de la rue Pizay, puis il passa en 1860 dans la rue des Forces.⁷

De la rue des Forces au numéro 4 de la rue Gentil, la distance n'était pas grande. Je crois bien qu'elle consistait uniquement en la longueur d'une « allée », comme on dit à Lyon, et qu'elle fut franchie, en 1862, tout simplement sur le frontispice des livres qui, à cette époque, sortirent des presses de Simon Barret.

Un peu plus tard, malade, celui-ci se retira dans sa propriété de Saint-Cyr au Mont-d'Or, où il mourut en 1866.

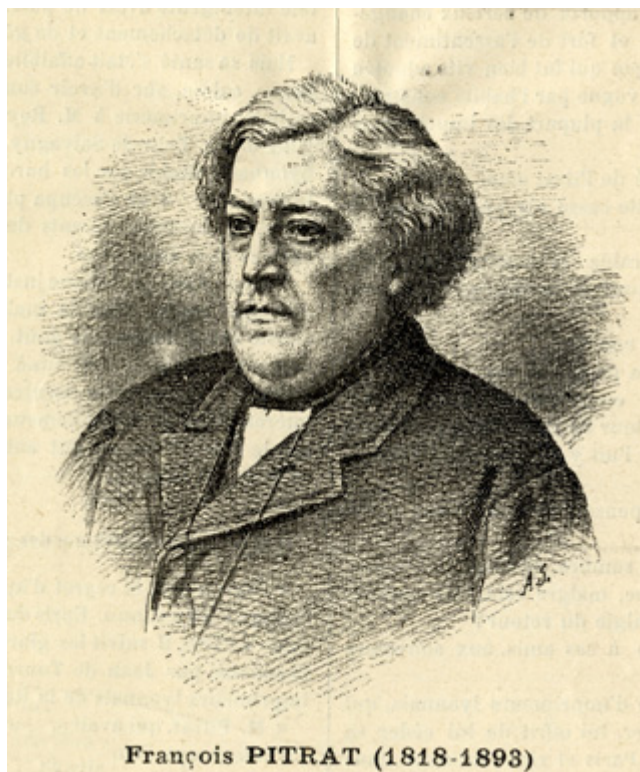
C'est donc dans la maison actuelle de la rue Gentil que François Pitrat entra en 1865. Il était le fils de l'imprimeur légitimiste de la rue de l'Archevêché (voir Kindelem).

Après avoir dirigé à Lyon les ateliers de son père, d'abord comme auxiliaire, puis comme associé, François Pitrat avait gagné Paris en 1844, et il y était entré dans l'atelier de Lacrampe et C^{ie}., cette curieuse association de dix-neuf pressiers réunis. Simon Raçon, quand il fut chargé de renflouer l'imprimerie de Schneider, qui venait de sombrer, vint chercher Pitrat chez Lacrampe et le chargea de la direction technique de sa maison.

Je crois que Raçon ne tint pas, à l'égard de Pitrat, toutes les promesses qu'il lui avait faites. Découragé, ce dernier quitta Paris pour venir à Lyon, y prendre des mains de Barret, qui se retirait, l'imprimerie de la rue Gentil.

Vingtrinier raconte d'une tout autre façon l'odyssée de François Pitrat. Théodore Pitrat, son père, dit-il, s'était ruiné en mettant en pratique un sublime mais désastreux altruisme. Sa famille avait dû mettre le holà à ses folles prodigalités, et l'on désigna François, son fils aîné, pour prendre en main l'imprimerie : « On était en 1842, écrit Vingtrinier, et le jeune homme avait à peine vingt-quatre ans... On crut parer à toutes éventualités en donnant au jeune imprimeur un associé d'un âge mûr... ; on passa l'acte, et la maison parut posséder toutes les chances de succès. Il n'en fut rien. L'associé avait accepté un grand journal, outil brillant mais de nul rapport, qui lui prenait tout son temps, tous ses soins et absorbait les ressources de la communauté. Pitrat aîné vit le péril et fit des réclamations qui ne furent pas écoutées. Blessé dans son amour-propre et ses intérêts, il rompit, liquida et, débarrassé de tous liens, il partit pour Paris, où il arriva, comme tous les jeunes, plein de force en lui-même et d'espoir dans l'avenir. On était en 1844... ».

Je pense que tout cela n'infirmes pas ce que j'ai dit ailleurs, et que François Pitrat rejoignit à Paris son père qui s'y était rendu, depuis 1841, auprès de son fils cadet, Stéphane. Le lecteur choisira, des deux thèses, celle qui lui paraîtra la plus vraisemblable.



François Pitrat (1818-1893)

Le passage de Pitrat dans cette importante maison fut une période remarquable de l'histoire du livre lyonnais. Notre imprimeur avait puisé dans les ateliers de Lacrampe, et surtout chez Raçon, d'où sortirent de si belles impressions, des principes impeccables. Sa technique, qui se distingue de toutes les autres et marque d'un cachet si personnel ses moindres impressions, est tout entière dans une libérale et savante distribution des blancs, un large interlignage, et dans l'emploi qu'il sut faire des beaux caractères elzéviens que reniait alors, avec des motifs stupides, la majorité des imprimeurs français.

Pitrat eut en effet le très grand mérite, au moment où, depuis un demi-siècle, la typographie française ne voulait plus connaître que « son » didot, de distinguer et d'utiliser, un peu trop exclusivement peut-être, les beaux caractères que sous le nom de « XVII^e siècle », Gustave Mayeur venait de faire graver et de fondre : ces magnifiques lettres arrivaient bien après celles de Perrin [voir ce nom], même, bien après celles de Beaudoire,⁸ mais elles venaient à un moment où la campagne qu'en 1858 avait déchaînée l'elzévir commençait à s'apaiser, et le « mayeur » fut aussitôt accepté, sinon adopté d'enthousiasme, par les imprimeurs.

François Pitrat, qui avait bien failli, dit-on, s'appeler Françoise, et dont aucun de ceux qui l'ont connu n'a oublié le physique singulier, le visage glabre et la voix fluette, mourut en 1893. La vieille maison de la rue Gentil était passée depuis deux ans aux mains d'Alexandre Rey.

Éduqué dans la propre maison de son père (voir J. Rey), Alexandre Rey en était parti certain jour pour Paris, et il y était entré dans la maison Lahure, où bientôt la proterie lui avait été confiée. L'imprimerie Dalloz vint l'y prendre en 1883, et, sur la recommandation de Le Royer, président du Sénat, qui était un ami de son père, plaça Alexandre Rey à la tête de l'imprimerie du Sénat, qui dépendait de ses services. Il y demeura huit ans.

Revenu à Lyon en 1891, il y apportait d'excellentes méthodes. Autoritaire, « personnel », laborieux comme un bénédictin, Alexandre Rey voyait tout, avait l'œil à tout et ne supportait guère le partage d'une autorité que personne, certes, ne songeait à lui disputer, tant il en faisait bon usage. Il fit ainsi de sa maison une grande maison, moins d'ailleurs par l'abondance des travaux qui en sortaient sans cesse que par leur qualité exceptionnelle.

Quand j'ébauchai ce travail, il y a déjà quelques années, j'écrivais ceci : « S'en prendre aux vivants, en matière d'art, est toujours chose délicate... ». Hélas ! Je n'ai plus aujourd'hui les mêmes raisons d'être discret : Alexandre Rey est mort ; il est mort à la peine, après une vie remarquablement dense.

Il est sûr qu'il fut un imprimeur remarquable. Armé comme il l'était en revenant de Paris, où il avait appris sous les meilleurs maîtres, il devait prendre à Lyon une place éminente. Il la prit bien vite. Sa maison devint bientôt l'imprimerie à la mode, et l'on ne concevait guère, il fut un temps, qu'un livre, un beau livre, pût être imprimé ailleurs que « chez Rey ».

Et il en imprima beaucoup, en effet, et de fort beaux. Je ne puis les énumérer, bien entendu, ils sont trop ! Mais l'on peut bien en citer quelques-uns : les douze volumes de la *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier, par exemple ; et puis les publications éditées par Charles-Roux : *Légendes de Provence*, *Saint-Gilles*, *Arles*, le *Jubilé de Mistral*, le *Livre d'or de la Camargue*, et *Valence*, qui sont parmi les plus beaux de son œuvre.

Mais ce qui compta le plus dans la vie d'Alexandre Rey, ce furent deux publications capitales auxquelles il riva vingt ans de laborieuse existence : « sa » *Gazette judiciaire*, et la *Revue d'histoire de Lyon*, que la guerre supprima.

Désigné en 1898 par la chambre syndicale des imprimeurs de Lyon, dont il était alors vice-président, pour occuper le siège auquel elle avait droit au tribunal de commerce, Alexandre Rey y entra au début de l'année 1899 : c'est là que je le connus, et lorsque, en 1904, le premier administrateur de la *Gazette judiciaire* le quitta, il me fit pressentir pour en continuer la fonction.

Cette *Gazette*, il l'avait fondée en 1899, avec Eugène de Villeneuve, Charles Dameron et Eugène Ruffier, tous trois avocats à la cour d'appel ; deux d'entre eux sont morts aussi. Dire les soins qu'il donna à cette très belle publication, les veilles qu'elle lui coûta, les heures qu'il passa avec son administrateur, l'inassouvi Harsaguet, à faire la toilette typographique de « sa » *Gazette*, surtout quand elle fut devenue l'organe de la Conférence des tribunaux de commerce de France, — dire cela est chose impossible.

Pendant les six années que je passai à ce moment auprès d'Alexandre Rey, j'appris à aimer le livre, et sous ce maître autoritaire mais parfaitement bienveillant, je m'initiai, sans y toucher, à ce beau métier qu'il savait si bien et dont il semblait qu'il prît plaisir à m'entrouvrir feuillet par feuillet les mystérieux arcanes : si ces quelques lignes peuvent dire assez toute la gratitude que je lui en garde, quel plaisir j'ai à les écrire !

Quant à la *Revue d'histoire de Lyon*, il la fonda en 1902, avec Sébastien Charléty, grand maître, aujourd'hui, de l'Université de France. S'il est permis de constater que cette revue resta toujours un peu sèchement universitaire, et elle le devait à ses origines mêmes et à sa collaboration, il faut convenir qu'elle tient aujourd'hui, avec ses treize volumes de parfaite tenue typographique, une place éminente dans la littérature

historique du premier quart de notre vingtième siècle.



O. Théodore

Bibliographie

Sur Vignieu et Potin :

Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 154, f° 113 ; reg. 27, f° 62 ; reg. 155, f° 163.

Arch. Lyon, HH. Chappe VI.543-48.

Arch. notar., Min[utes] Durand, 18 juillet 1712 .

Arrest du Conseil d'Etat du Roy..., du 25 janvier 1712 ; Lyon, 1712.

Sur les Barret :

L'Imprimerie A. Rey de Lyon, [Lyon, 1931].

Sur F. Pitrat :

« François Pitrat », *L'Intermédiaire des imprimeurs*, 15 nov. 1893, p.14.

« Pitrat aîné », *Bulletin des maîtres-imprimeurs de Lyon*, 1893, p.279.

Portraits :

Similigr[avure] Sédard dans *L'Intermédiaire des imprimeurs*, sup.

Photo. proc. A.S., dans *Bulletin des maîtres imprimeurs de Lyon*, sup.

Sur A. Rey :

Toasts prononcés au banquet offert par M. Alexandre Rey..., Lyon, 1904.

Alexandre Rey, 1854-1921. Discours prononcés à ses funérailles le 27 décembre 1921, [Lyon, 1922].

L'Imprimerie A. Rey de Lyon, [Lyon, 1931].

Portraits :

Phototyp. dans *Alexandre Rey*.

Phototyp. dans Audin, *op.cit.*

1. Bien que Benoît Vignieu ait été un irrégulier, je l'ai compris dans cette nomenclature parce que, comme on le verra plus loin, il fut toujours toléré par les autorités.

2. Sœur du mécanicien Joseph-Marie Jacquard (1752-1834). (Voir ce nom.)

3. *Arch. Lyon*, HH 102, 19 mars. (JP)

4. *Arch. Lyon*, HH 102, 18 avril 1708. (JP)

5. *Arch. Lyon*, HH 103, 12 octobre. (JP)

6. *Arch. Lyon*, HH 103. (JP)

7. La phrase suivante a été biffée sur le ms. : « Il avait toujours pour prote Louis Decléris, de qui le fils fut mon prédécesseur ». La Maison des Deux-Collines — l'imprimerie de Marius Audin — est en effet née avec le rachat par ce dernier du fonds de l'imprimerie Decléris avec le soutien financier de Robert Laurent-Vibert, patron de l'entreprise lyonnaise Pétrôle-Hahn. Audin avait été directeur des *Petites affiches* chez Decléris depuis 1910 et connaissait intimement l'entreprise, aussi bien ses bureaux, place Bellecour, que sa modeste imprimerie située dans la petite rue Davout de l'autre côté du Rhône. (AM)

8. En 1846 l'imprimeur lyonnais Louis Perrin (1799-1865) donna le son de cloche d'un renouveau de la typographie française avec l'introduction d'un nouveau caractère inspiré des belles impressions du XV^e siècle auquel il donne le nom « Augustal ». Il fut bientôt suivi par Théophile Beaudoire (1838-1909), directeur de la Fonderie Générale à Paris dont le caractère « Elzévir » connaîtra un grand succès dès son lancement en 1858. La Fonderie Beaudoire fut rachetée par la maison Peignot en 1912.